

## Chiffres du chômage : attention danger !

La Dares et Pôle emploi ont publié, des indicateurs du marché du travail spécifiques à la crise sanitaire, soit depuis la dernière quinzaine de mars. Les chiffres sont catastrophiques, malgré le recours massif à l'activité partielle, comme s'en inquiétait Force Ouvrière.

Ainsi, les inscriptions en catégorie A, avec 246 100 personnes supplémentaires, sont en hausse de +7,1% en un mois, la plus forte hausse depuis 1996 ! Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégorie B et C) augmente également de 3,1%.

Les entrées en catégorie A, B et C sont en nette hausse (+5,5%). Cela provient, comme en avait alerté FO, d'une forte augmentation des inscriptions pour fins de missions d'interim (multiplication par 2,5 +45 300) et fins de contrats courts (+29 800).

Par ailleurs, il y a également une hausse de +22% des inscriptions pour licenciement économique. FO relève qu'on est ici loin des affirmations précédentes selon lesquelles ces mauvais chiffres s'expliquent par l'absence d'embauches des entreprises. FO craignait aussi des effets d'aubaine du confinement par certaines entreprises pour opérer des licenciements.

Pour FO, ces chiffres sont d'autant plus inquiétants que de nombreuses entreprises, y compris des grands groupes, envisagent déjà « *des réductions d'emplois potentiellement plus importantes qu'annoncées* ».

Face à ce contexte inquiétant, FO rappelle qu'elle était opposée dès le début à la réforme de l'Assurance chômage qu'elle considère comme injuste et réductrice de droits des plus précaires.

FO interpelle le gouvernement depuis le début de cette crise sur l'importance de maintenir ce régime, qui est un amortisseur social mais également économique. En effet, l'allocation chômage est indispensable aux salariés privés d'emploi et, ce faisant, participe au maintien de la consommation des ménages, levier indispensable à la relance de l'économie !

FO prend acte de l'annonce ce matin par le gouvernement, d'«une réflexion avec les partenaires sociaux pour adapter rapidement les règles de l'Assurance Chômage». FO continuera à revendiquer et réclamer à cette occasion un retour « simple et rapide » à la Convention d'Assurance Chômage du 14 avril 2017.

Paris, le 28 avril 2020

Contact :

**Michel BEAUGAS**  
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi  
Et des Retraites**

✉ [mbeugas](mailto:mbeugas@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:@force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.84.07